

Pharmacie : L'ère des divisions est révolue !



Revue de presse



Les résidus médicamenteux menacent la biodiversité aquatique



**Sixième Sommet Union européenne-
Union africaine : un «partenariat renouvelé»**



**France : Résultat du suivi des vaccins contre la
Covid-19 couvrant la période 28 janvier 2022 –
10 février 2022**

Pharmacie : L'ère des divisions est révolue !

Par Abderrahim Derraji , Docteur en pharmacie



L'éditorial de «PharmaNews 616» avait pour titre «Il faut sauver les «petites pharmacies» ! Mais peut-on réellement le faire sans la mise en place de mécanismes à même de remettre toute la profession à flot ? Force est de constater que la réponse à cette question ne peut être que négative, d'autant plus que les pharmaciens, qui ont payé un lourd tribut aux dysfonctionnements qui ont affecté leurs instances professionnelles, se trouvent aujourd'hui dans l'incapacité de s'adapter à un environnement qui ne se soucie guère de leur devenir.

En effet, les dossiers à traiter se sont accumulés au fil du temps sans que les instances professionnelles mettent en place un modus operandi leur permettant d'identifier les maux dont souffre la pharmacie, de les évaluer moyennant des études probantes, d'adopter les moyens nécessaires pour en venir à bout et suivre les différents chantiers en veillant à ce que la base soit informée comme il se doit.

Aujourd'hui, les pharmaciens ne peuvent plus rester dans l'expectative et continuer à compter sur des déclarations disparates formulées le plus souvent par des «responsables» dont la légitimité de parler au nom des pharmaciens est plus que discutable.

De nombreux dossiers conditionnent l'avenir de la pharmacie à commencer par le fonctionnement

des instances ordinales ou plutôt leurs dysfonctionnements. La loi 17-04 et le Dahir de 1976 ont doté les Conseils de prérogatives étendues dont la mise en application est aujourd'hui tributaire de représentants qui ne peuvent même plus tenir une réunion. Sans Conseil de l'Ordre, la régulation de la profession est impossible, sans parler des différents dossiers qui attendent que ces organismes s'y attellent sans plus attendre.

À titre d'exemple, la formation continue, qui est souvent prise à la légère, constitue le levier le plus important pour que le pharmacien puisse mettre à niveau ses connaissances. Mais tel qu'elle est pratiquée aujourd'hui, elle n'a aucune chance de se frayer un chemin quand la volonté du pharmacien n'y est pas.

La profession a également son mot à dire concernant le circuit de distribution des médicaments et des produits de santé dont le respect n'est malheureusement pas toujours de mise. La vigilance est essentielle pour que la dispensation des médicaments, de certains compléments alimentaires, des formules lactées, des médicaments vétérinaires... soit conforme à la législation en vigueur.

Et que dire de la viabilité des officines qui a été mise à mal depuis la publication du décret de fixation des prix des médicaments qui

continue à tout faucher sur son passage ? Sous d'autres cieux, quand une disposition législative devient inapplicable en raison du risque qu'elle fait peser sur un secteur, elle est amendée avant qu'il ne soit trop tard. Ne dit-on pas que seules les sourates du Coran sont immuables ?

Aussi, les pharmaciens devraient faire preuve de solidarité et faire table rase du passé. Ceux qui n'en sont pas capables devraient partir et laisser leurs sièges à des officinaux plus conciliants, des confrères soucieux du devenir de la pharmacie. On ne peut pas non plus faire l'économie d'impliquer toutes les bonnes volontés et particulièrement les pharmaciens qui ont développé des compétences pouvant servir la profession.

En fine, l'avenir de la pharmacie marocaine dépend, avant tout, des officinaux eux-mêmes, de leur capacité à s'adapter aux changements et à réunir les conditions permettant de faire immerger des représentants qui ont le sens de la responsabilité. Ces représentants doivent être compétents, clairvoyants et capables d'instaurer un dialogue serein avec tous les interlocuteurs, administration comprise.

Les résidus médicamenteux menacent la biodiversité aquatique

Une étude internationale dirigée par l'Université d'York au Royaume-Uni a révélé que toutes les rivières sont contaminées par des résidus de médicaments. Les résultats de cette étude ont été publiés dans la revue scientifique PNAS (Proceedings of the National Academy of Sciences). En pratique, 86 instituts de recherche ont procédé à l'analyse de l'eau de rivière dans plus de 258 sites répartis à travers les cinq continents. Ces prélèvements, qui ont été effectués entre 2018 et 2022, ont montré que les pays en développement sont particulièrement touchés.

Ces travaux ont démontré que la concentration dans les rivières de la sulfaméthoxazole, de la ciprofloxacine et du Propranolol a atteint des seuils dangereux pour la biodiversité.

Les résidus des médicaments consommés par l'Homme se retrouvent dans les eaux usées et polluent les rivières. Quant à leurs impacts sur la faune et la flore, ils sont généralement méconnus et surtout imprévisibles.

Ces équipes de chercheurs ont également pointé du doigt les pays en développement et disposant de sites de production de médicaments comme le Pakistan et la Bolivie. Les rivières de ces pays sont particulièrement polluées par les résidus médicamenteux du fait que les eaux usées et les déchets de ces sites de production ne sont pas traités et finissent dans les rivières.
Source : <https://www.geo.fr>

Sixième Sommet Union européenne-Union africaine : un «partenariat renoué»

Sixième Sommet Union européenne-Union africaine : un «partenariat renoué»

Le Sommet Union européenne/Afrique, qui s'est tenu les 17 et 18 février à Bruxelles, a réuni environ 70 Chefs d'État et de gouvernement ainsi que de nombreuses institutions multilatérales.

Durant ce Forum, l'UE s'est engagée à mobiliser des doses de vaccins anti-Covid-19 pour les pays africains et les aider à en produire.

En effet, pour améliorer le taux de couverture vaccinale contre la Covid-19 qui ne dépasse guère les 11% en Afrique, des travaux ont été programmés pour étudier les mécanismes permettant aux pays africains de produire les vaccins et des médicaments.

Concrètement, l'UE va mobiliser 300 millions de doses en faveur de l'Afrique d'ici l'été prochain. Une somme de 425 millions d'euros sera également allouée pour accélérer les campagnes de vaccination en soutenant la distribution des doses. Cette somme servira également à la formation d'équipes médicales.

Par ailleurs, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué vendredi dernier les noms des six pays (Afrique du Sud, Égypte, Kenya, Nigeria, Sénégal, Tunisie) qui ont été désignés pour bénéficier d'un programme mondial de fabrication de vaccins à ARN messenger. Ce projet ambitieux permettra au continent africain de produire, d'ici 2040, quelque 60% de ses besoins en vaccin sachant que ce pourcentage ne dépasse pas actuellement 1%.

Même s'il s'est félicité de cet accord, le Président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a continué à exiger une levée des brevets détenus par les laboratoires pharmaceutiques occidentaux. Ce dernier a essuyé un refus de la part des Européens qui estiment que la levée des brevets nuira à l'innovation. Ils ont en échange préconisé un transfert de technologie, y compris «la plus confidentielle». Cette question sera mise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion qui aura lieu au printemps prochain.

Source : <https://www.lesechos.fr>

France : Résultat du suivi des vaccins contre la Covid-19 couvrant la période 28 janvier 2022 – 10 février 2022

L Depuis le démarrage de la campagne de vaccination par des doses Comirnaty® (Pfizer-BioNTech), les effets indésirables (EI) notifiés par les professionnels de santé ou par les familles ont atteint 89.758. Ces EI ont été analysés par les Centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV) rapporteurs (Bordeaux, Marseille, Strasbourg et Toulouse.)

La majorité des EI ont été qualifiés d'attendus et non graves.

Plus de 107.167.500 doses de Comirnaty® ont été administrées au 10 février 2022.

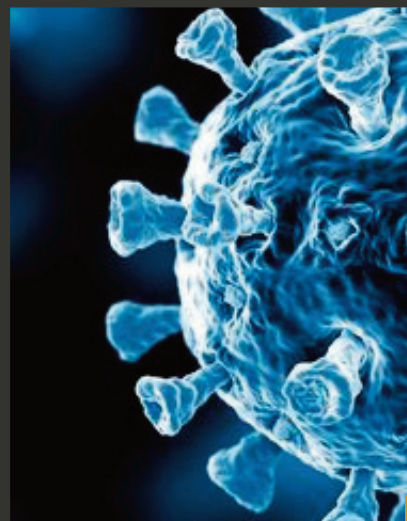
En ce qui concerne le vaccin Spikevax® (Moderna), 21.611 cas d'EI ont été analysés par les CRPV rapporteurs (Lille et Besançon). Un grand nombre de cas concerne des réactions retardées locales non graves. Il faut rappeler que depuis le 8 novembre 2021, l'utilisation de ce vaccin est réservée aux sujets âgés de 30 ans et plus. Le nombre total des doses de Spikevax® administrées au 10 février 2022 a dépassé 23.075.900.

En ce qui est du vaccin Vaxzevria® (AstraZeneca), quelque 28.764 cas d'EI ont été analysés par les CRPV rapporteurs (Amiens et Rouen). La grande majorité de ces cas concerne des syndromes pseudo-grippaux, souvent de forte intensité (fièvre élevée, courbatures, céphalées). Ce vaccin est réservé, depuis le 19 mars 2021, aux personnes de 55 ans. Le nombre total des doses de Vaxzevria® administrées au 10 février 2022 a atteint 7.853.900.

Le quatrième vaccin utilisé en France est produit par Janssen. 1.375 cas d'EI ont été analysés par les CRPV rapporteurs (Lyon et Grenoble). Il s'agit généralement d'EI non graves, attendus et d'évolution favorable, en particulier des effets de ré-actogénicité (par exemple, des malaises).

Le recours à ce vaccin a démarré le 24 avril 2021 en France. Il est réservé aux sujets âgés de plus de 55 ans. Au total, plus de 1.082.400 injections ont été réalisées au 10 février 2022.

Source : ANSM



NOUVEAU



Objet : Lancement de la Gamme de laits infantiles des laboratoires Ordesa.

Chères consœurs, chers confrères,

Les laboratoires pharmaceutiques **Soludia Maghreb S.A** leader dans son domaine depuis 24 années, en collaboration avec son partenaire espagnol les laboratoires Ordesa ont le plaisir de vous annoncer la disponibilité sur le marché marocain de la gamme de laits infantiles **Blemil** [®].

Ordesa est une entreprise européenne spécialisée depuis plus de 75 ans dans la nutrition en général, notamment la nutrition infantile; et présente dans plus de 20 pays dans le monde.

Grâce à ses avancées technologiques et scientifiques, les laboratoires Ordesa ont mis au point une gamme complète et innovante **Blemil** [®] de préparations pour nourrissons, qui offre une solution unique pour les nourrissons et les jeunes enfants, en incorporant les composants naturellement présents dans le lait maternel, et qui favorisent la maturation et le développement sain des bébés.



Blemil plus 1
بليميل بلس 1
1^{er} âge



Blemil plus 2
بليميل بلس 2
2^{ème} âge



Blemil plus 3
بليميل بلس 3
3^{ème} âge



Blemil plus Confort
بليميل بلس كمفورت
كمفورت



Blemil plus AR
بليميل بلس AR
Anti-régurgitation



Blemil plus IT Transit 1
بليميل بلس IT Transit
إت ترانزيت



Blemil plus IT Transit 2
بليميل بلس IT Transit
إت ترانزيت

Cette gamme complète répond aux besoins des nourrissons de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} âge, avec un PPC de 79 DH.

Nous vous informons de la disponibilité de la gamme **Blemil** [®] que vous pouvez désormais commander auprès de votre grossiste répartiteur.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, veuillez croire chères consœurs, chers confrères en l'expression de nos salutations les meilleures.

Dr A. RAZKAOUI
Pharmacien Responsable



Laboratoires Ordesa
Barcelone - Espagne
www.ordesalab.com



SOLUDIA MAGHREB
LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

Siège : Angle Av. de Fès et de la Résistance - Salé - Maroc
Usine : Lot N°19 - Z.I. Tamesna - Maroc
contact@soludia.ma - www.soludia.ma

OFFICINE EXPO 2022

19^{ème} Edition



MEETING
PHARMA
AFRICA
2022 5^{ème} Edition

LE SALON REFERENCE DE LA PHARMACIE SUD-MEDITERRANEENNE ET AFRICAINE



MARRAKECH

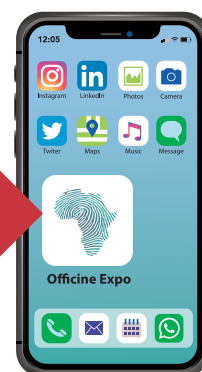
03-04-05

MARS 2022

AU PALAIS DES CONGRES MANSOUR EDDAHBI

Téléchargez gratuitement
l'application **Officine Expo**
et inscrivez-vous

www.officinexpo.com



🌍 CONFERENCES

🌍 ATELIERS

🌍 EXPOSITION

🌍 BTOB

ORGANISATION : EASYCOM

+212 5 22 25 76 72 / +212 5 22 25 77 33 / +212 6 60 13 44 96
Contact@easy-com.ma